

Ernolsheim-Bruche

Agneaux, chèvres et chiens sauvés par les gendarmes et la brigade de protection animale

Une opération de gendarmerie associant la Brigade de protection animale a été menée mercredi à l'aube à Ernolsheim-Bruche. Les forces de l'ordre ont secouru une dizaine d'animaux en souffrance. Leur propriétaire sera jugé prochainement, notamment pour mauvais traitement envers un animal.



Les gendarmes et la BPA ont sorti les animaux en souffrance. Ils ont ensuite été pris en charge par la SPA de Strasbourg. Photo DNA /Amandine HYVER



Des agneaux amaigris et affamés, des moutons qui vivent dans leurs excréments, un chien prisonnier d'une cage, un autre enchaîné, des chèvres coincées au fond d'une ancienne fosse à purin sans eau ni nourriture : les premières constatations sont accablantes. Et viennent confirmer les soupçons de maltraitance animale de la part de cet habitant d'Ernolsheim-Bruche.



Il n'est pas tout à fait 8 h. Dans le froid glacial d'une matinée d'hiver, neuf gendarmes – cinq de la brigade de Molsheim, quatre du peloton de surveillance et d'intervention – frappent à la porte d'une imposante demeure du centre-bourg. Pas de réponse. Les militaires vont alors tirer du lit le locataire des lieux. Après avoir enfilé à la hâte quelques habits, il fait faire le tour du propriétaire aux militaires. La basse-cour avec poules et canards, l'étable avec moutons et chiens, l'arrière de la maison avec chèvres et chevaux (en pension privée), le vaste pré avec un troupeau d'une cinquantaine de moutons.



« On épaulé les gendarmes dans leur travail d'investigation »

Dans le sillage des gendarmes, une bénévole de la SPA de Strasbourg et deux membres de [la Brigade de protection animale](#) (BPA). Tous trois posent des questions, analysent les signes extérieurs de détresse animale. Lysiane prend un agneau dans ses mains : « Il cherche immédiatement à téter ; il a faim ». Pareil pour les poules qui se précipitent sur elle à la recherche d'eau et de grain.

Policière du Groupe d'appui judiciaire de la sûreté départementale du Bas-Rhin, [Lysiane est référente maltraitance animale par le biais de la BPA](#). Cette association, regroupant des forces de l'ordre, est à l'origine du signalement d'Ernolsheim-Bruche. « On se rapproche ensuite des gendarmes locaux et on les épaulé dans leur travail d'investigation », détaille la policière.





Cette coopération avec la BPA est une première pour la brigade de Molsheim. Sur son périmètre d'intervention, les cas individuels de maltraitance animale existent. Dans une exploitation agricole, c'est beaucoup plus rare. « Nous sommes en zone périurbaine, et il n'y a pas beaucoup d'élevage », analyse le commandant de brigade, le lieutenant La Sala.

“Sur ce dossier-là, les connaissances de la maltraitance animale nous apportent donc une expertise très importante, poursuit le gendarme. Il y a une vraie relation de confiance entre la BPA, les associations de prise en charge des animaux, les enquêteurs et les magistrats”.



Détresse paysanne

Cet habitant d'Ernolsheim-Bruche devra malgré tout répondre de ses actes devant la justice dans le cadre d'une ordonnance pénale délictuelle lui imposant d'effectuer un travail d'intérêt général au bénéfice d'une association de défense de la cause animale.

Trois moutons, trois agneaux, une chèvre et deux chiens ont été pris en charge par la SPA de Strasbourg.